

Filet social pour les artistes

DÉCLARATION

Nous sommes humains/humaines, nous sommes citoyens, citoyennes, nous sommes artistes.

Par notre travail, nous tissons des liens, nous contribuons au développement de communautés durables et créatives.

Par nos démarches de création, nous explorons les possibles, nous suscitons la réflexion et nous brisons les limites.

Par nos œuvres, nous offrons des perspectives autres sur le monde. Par notre implication dans nos villes et villages, nous contribuons à la qualité de vie, nous embellissons nos rues et nous dynamisons nos quartiers.

Nous sommes porteurs/porteuses d'identité, nous faisons vivre notre langue, nous faisons rayonner notre culture et nous construisons notre fierté, une œuvre à la fois.

Nous sommes ambassadeurs, ambassadrices. Le plus souvent à nos frais, nous traversons les régions, les provinces, les continents pour faire rayonner la culture d'ici. Nous discutons dans les écoles, les foires, les salons pour diffuser notre travail, celui de nos collègues. Où que nous soyons, nous représentons toujours le Québec. Nous sommes appelé-es à témoigner de la culture d'ici, à la vulgariser, à la promouvoir. Nous sommes enseignants, enseignantes, notre travail auprès des jeunes émerveille, édifie, éduque de nouvelles générations de Québécois et Québécoises outillé-es pour se réaliser comme individus et comme communauté.

Nous sommes soignants et soignantes. Notre présence dans les lieux publics, les hôpitaux, les domiciles réconforte et apaise. Nos œuvres offrent parfois un refuge, une bouée. Elles apportent évasion, beauté, espoir.

Les messages que nous portons contribuent à la réflexion collective et à la transformation de la société. Notre apport est la pierre angulaire d'un secteur économique porteur qui génère emplois et richesse. Et il repose sur notre temps, notre énergie, le plus souvent sur nos moyens financiers. Il repose sur les disponibilités de notre famille, la santé de nos proches, sur le fait que nous occupons des emplois précaires, à contrats, qui nous libèrent suffisamment de temps pour la création, mais également pour les demandes de subvention, les déplacements.

Nous sommes humains/humaines, nous sommes citoyens, citoyennes, nous sommes artistes, mais nous sommes aussi travailleurs et travailleuses.

Comme nos confrères et consœurs des autres secteurs d'activités, il nous arrive d'être malades, il nous arrive d'être blessés, il nous arrive d'avoir des enfants, il nous arrive qu'une année soit déficitaire, malgré les efforts de rentabilisation, il nous arrive, surtout avec l'âge, d'avoir un proche, voire notre conjoint(e), pour qui notre présence constante est vitale.

Cependant, contrairement à nos consœurs et confrères des autres secteurs, notre statut d'artiste ne nous permet pas de bénéficier d'un minimum qui nous permettrait de traverser les temps durs, de faire face avec dignité aux aléas d'une vie professionnelle où se succèdent l'exaltation de la lumière et la pénombre de l'incertitude.

Contrairement à nos consœurs et confrères des autres secteurs, nous n'avons pas droit à des prestations d'assurance-emploi, pas plus, d'ailleurs qu'à une quelconque aide à un revenu minimum garanti, et nous n'avons pas de couverture d'assurances. En somme, nous n'avons pas accès au filet social que notre société a construit mesure par mesure sous le modèle employeur-employé, puisque nous sommes souvent l'employé-employeur.

Nos carrières ne se limitent pas à un certain nombre d'années dans une ou plusieurs entreprises. Nous ne pouvons nous permettre un arrêt du travail, nous ne pouvons pas profiter d'acquis, comme la majorité des travailleurs. Nous devons soutenir une présence, un rythme de travail pour que ce dernier soit « profitable ». Nos carrières durent bien au-delà des 35 ou 40 ans et profitent bien souvent plus aux états, aux différents paliers politiques qui n'hésitent pas à se targuer de notre présence et de notre énergie, qu'à nous-mêmes. Mais cette énergie, avec l'âge et les aléas qu'il apporte, diminue et nous mène vers l'insécurité.

Il faut constater que, contrairement aux autres travailleurs et travailleuses, la conclusion de ces vies de travail ne se termine pas par une retraite confortable, ni même décente, à l'abri de la pauvreté et de l'insécurité.

Durant toutes nos vies d'artistes, nous investissons et réinvestissons dans notre travail; dans la production, la diffusion, la promotion. Les économies qui pourraient constituer une base de sécurité pour les « vieux jours » sont infimes, souvent même nulles. Outre ces maigres économies, quand elles existent, il n'y a aucun mécanisme, ni programme, qui nous permette de planifier nos vieux jours et de construire une retraite à la hauteur de notre contribution à la collectivité.

Nous sommes humains/humaines, nous sommes citoyens, citoyennes, nous sommes artistes, mais nous sommes aussi contribuables.

Comme nos concitoyens et concitoyennes, nous payons taxes et impôts.

Comme les autres travailleurs et travailleuses, nous sommes soumis aux aléas de la vie professionnelle.

Dans une société riche et solidaire comme la nôtre, il est aujourd'hui incongru et injuste que nous, artistes, n'ayons pas droit à la même protection et la même solidarité auxquels ont droit nos concitoyens et concitoyennes.

Considérant la contribution que nous avons pour notre collectivité,

Considérant que ce que nous faisons a une haute valeur économique et sociale,

Considérant que nous sommes citoyens et citoyennes à part entière,

Considérant que nous sommes des travailleurs et travailleuses... certainement atypiques,

Considérant que nous sommes des contribuables,

Nous demandons aujourd'hui simplement qu'on nous permette de bénéficier du filet social que nous avons développé collectivement.

Comme en France, en Belgique, en Irlande, nous demandons de pouvoir avoir accès à des prestations de remplacement du revenu adaptés à notre réalité en cas de chômage.

Nous demandons que notre travail invisible, le temps que nous prenons pour la création, le temps que nous consacrons aux répétitions, le temps nécessaire pour gérer nos carrières, soient pris en compte.

Nous demandons de pouvoir compter sur un régime d'assurances en cas de pépin.

Nous demandons la mise en place de mécanismes qui nous permettraient d'assurer nos vieux jours.

Nous demandons, aujourd'hui, le 11 juin 2026, à Trois-Rivières, la dignité et le respect que nous méritons.

Anne-Marie Duquette, Guy Langevin et Alexandre Dostie



culturemauricie

LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE